

La Gazette de Monieux

2023



Le mot du Maire

Un nouveau conflit vient d'éclater dans le monde. Une nouvelle fois, des peuples sont touchés et meurtris, et nous ne pouvons que condamner ces attaques barbares.

Cette conjoncture difficile et menaçante ne peut être surmontée que grâce à la solidarité. Cette entraide s'est avérée nécessaire dans les temps anciens afin de survivre à des conditions dures, elle est aujourd'hui indispensable.

A l'heure où les éléments se compliquent souvent, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui œuvrent à l'action commune ; celles et ceux aux attitudes positives ; celles et ceux qui trouvent une solution à chaque problème et non un problème à chaque solution.

Merci à beaucoup d'entre vous pour les belles rencontres, les beaux échanges et les bons moments passés ensemble. Ces moments de convivialité sont importants et façonnent les liens au sein de notre communauté.

A la veille de cette nouvelle année, les employés communaux, le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix.

Alain Gabert, Maire

La vie communale

Travaux réalisés ou en cours de réalisation

Voici un résumé des principaux travaux réalisés en 2023, par le service technique de la Mairie et les prestations commandées par la Mairie.

A la Maison du Moustier (ancienne maison d'Yves JEAN) : une restauration complète de l'appartement du rez-de-chaussée a été terminée en mars. Démolition d'une cloison, pour agrandir la pièce principale. Isolation des murs, pose d'un nouveau carrelage, changement des fenêtres, mais également réfection intégrale de la plomberie et de l'électricité. L'appartement est loué depuis le printemps.

Dans le bâtiment communal rue de la Bourgade, les fenêtres ont été remplacées (PVC double vitrage). Les fenêtres et portes-fenêtres ont également été changées à la « Petite auberge » - Atelier LL. Ces travaux de changement de menuiserie ont été financés grâce à des subventions accordées dans le cadre de programmes d'aide pour l'isolation thermique des bâtiments.

L'appartement du rez-de-chaussée dans le bâtiment communal sous l'église, anciennement occupé par Germaine, est en cours de restauration : isolation, plomberie, électricité. La salle de bain sera intégralement refaite. Les travaux devraient se terminer au printemps prochain.

Tous les garde-corps et rampes d'escalier du village ont été repeints de la même couleur que les panneaux signalétiques des rues.

Les panneaux d'information en bois sont progressivement remplacés par des panneaux assortis à la signalétique dernièrement mise en place.

Les routes...

- Route de la Tuilière : réfection des bordures de la route fortement dégradées par les pluies. Il a été procédé à la découpe des parties abimées et à la reprise de ces zones à l'enrobé à froid.
- Route du plan d'eau : une première partie de la chaussée a été réparée

jusqu'à la station d'épuration toujours à l'enrobé à froid. L'autre partie de la route sera réalisée au printemps 2024.

...et les chemins

Deux chemins ont été entretenus.

- « Le Consarum » : élagage de la végétation qui borde le chemin et concassage des pierres et rochers pour rendre l'accès praticable.
- « Chemin des Colombets » : rebouchage des nids de poules et lissage avec du gravier tout-venant. Mais, en raison du trafic important de poids lourds dans le secteur pour les coupes de bois, le chemin est à nouveau très endommagé.
- Le chemin d'accès au Cimetière a été déplacé d'au moins 20 mètres au-dessus, pour l'écarter du bord de la carrière et sécuriser le passage des véhicules. Le chemin de « Générès » sera restauré d'ici la fin de l'année 2023.

Gérard Ughetto

Chemin des Colombets



Elagage chemin du Consarum



Route de la Tuilière



Découpe des bordures de la route de la Tuilière



Déplacement du chemin d'accès au cimetière



Chemin du plan d'eau



Route de la Tuilière



Animations estivales

Marché dominical du plan d'eau,

L'équipe municipale, a renouvelé le marché hebdomadaire 2023 de mi-mai à mi-septembre.

Le marché hebdomadaire a une nouvelle fois, débuté avec un large choix de produits divers et variés, mais avec une fréquentation en baisse, il a été difficile pour certains commerçants d'effectuer la saison entière à notre grand regret. Beaucoup d'entre eux, effectuent de nombreux kilomètres tous les dimanches matin, pour malheureusement un chiffre d'affaires qui ne couvre même pas leurs frais de déplacement.

Nous les remercions tous d'avoir été présents et d'avoir animé ce site tous les dimanches matin malgré les difficultés actuelles que nous vivons tous dans notre quotidien.

L'équipe municipale va se réunir et travailler afin de redynamiser ce rendez-vous tellement important pour nous tous, qui nous permet d'échanger de partager des moments forts autour d'un site absolument magnifique.

Nous remercions tous les Moniliens, habitants du plateau et d'ailleurs de faire vivre ce marché estival chaque week-end.

Au plaisir de vous retrouver en 2024.

L'équipe municipale

Animations organisées par le Comité des Fêtes

En cette fin d'année 2023 je vous souhaite à tous de belles fêtes de Noël. Un grand merci aux membres du comité des fêtes et aux bénévoles qui n'ont pas hésité à donner de leur temps, de leur bonne humeur, de leur dynamisme pendant tout l'été pour nous permettre d'avoir organisé de belles manifestations. Que ce soit le théâtre Colline de Giono, avec l'aide précieuse du Parc Régional du Mont-Ventoux, le cinéma Manon des Sources, la soirée contes, le concert de guitare, la paëlla au lac, la balade au fil de l'eau, et la fête du village au mois d'août. Toutes ces festivités ont fait vivre le village et nous ont fait partager de bons moments ensemble.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre avec de nouvelles idées.

Nous avons encore des projets plein la tête pour 2024 ! balades, concerts pour petits et grands, repas, soirée astronomie et autres surprises.

Nous allons tout mettre en œuvre pour passer à nouveau une très belle saison.

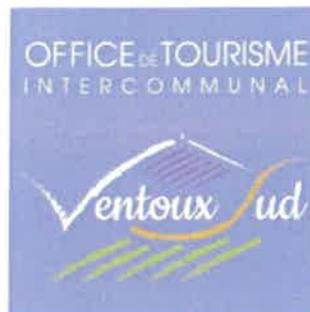
Béatrice Marrié
Présidente du Comité des Fêtes



Bilan de la saison touristique

Article OTI Ventoux Sud

Bulletin communal - Monieux



Installée au rez-de-chaussée de la mairie, c'est Léanne Vermeire qui a assuré l'accueil du bureau de Monieux du 15 mai au 15 septembre du mardi au samedi.

Avec 1 383 visiteurs, la fréquentation touristique du bureau de Monieux fléchit de 22,4%, toutes clientèles confondues.

Le bureau de Monieux enregistre une baisse de sa fréquentation au mois de mai et de septembre en raison d'une ouverture écourtée par rapport à 2022.

La clientèle française qui représente 58,1% des visiteurs, provient du Vaucluse ainsi que de la région Rhône-Alpes et de l'Île de France.

Du côté des étrangers, les Belges, les Allemands et les Hollandais représentent le trio de tête.

Le mois de Juillet, cœur de saison, et d'ordinaire le mois le plus fréquenté de l'année, a été décevant, contre un bon mois de juin (+ 22%), et un retour de la clientèle française en août (+9%).

Cette tendance se retrouve du côté des 2

autres bureaux de l'OTI Ventoux Sud, et au niveau départemental, pour les territoires du Ventoux, du Luberon et de la vallée du Rhône. Seul le bassin du Grand Avignon, renouant avec ses festivaliers, affiche une hausse de fréquentation en juillet.

Comme raison, on peut évoquer l'inflation, un raccourcissement de la durée des séjours, et des visiteurs qui ont privilégié les régions bretonnes et normandes au détriment des régions du sud exposées aux canicules et aux risques d'incendies.

De passage ou en séjour, la clientèle qui fréquente le bureau de Monieux s'intéresse en particulier aux balades et randonnées possibles dans les gorges de la Nesque. Leurs autres centres d'intérêts portent sur l'agenda des manifestations et des fêtes de terroir, sur le village et les villages alentour, sur la route touristique des gorges, et les visites sur la thématique de la lavande.

Si vous êtes un professionnel du Tourisme et que vous souhaitez rejoindre le réseau de partenaires de l'OTI Ventoux Sud contactez Elsa Aptel au 06 76 07 39 27 elsa@ventoux-sud.com

Le Foyer de Monieux : fin d'une belle histoire ?



C'est comme ça, toutes les belles histoires ont une fin ! Celle du Foyer Intergénération de Monieux n'y échappe pas, Martine, sa Présidente depuis toujours, ayant décidé, la mort dans l'âme, de rendre son tablier. Il faut dire que depuis presque 15 ans, c'est elle, Martine Périer, qui est aux commandes de l'association, devenue quasiment une institution de Monieux, et qui la porte à bout de bras.

A vrai dire, cette histoire avait commencé assez modestement vers 2008. A cette époque, Martine, Conseillère municipale, sillonnait la commune, à la rencontre des personnes isolées, et leur rendait toutes sortes de petits services. Elle se rend alors compte de l'extrême solitude de beaucoup d'entre elles, due à leur éloignement du village. Aussi, pour briser cet isolement, elle propose des rencontres informelles au village, chaque semaine, autour d'un goûter, de parties de cartes, de jeux de société...

Tout de suite, la formule attire du monde, et Martine comprend que cette offre correspond à un véritable besoin. Très vite donc, en accord avec la Mairie, il fut alors décidé de créer une association, pour donner un cadre juridique à cette dynamique naissante. Le Foyer Intergénérationnel de Monieux était né. On est en 2011, la 1^{ère} Assemblée Générale se tient le 16 Mars.

Depuis, et jusqu'à aujourd'hui, **le Foyer**, comme on désigne désormais l'association, n'a cessé de proposer tout au long de l'année, une très grande diversité d'animations. Outre les ateliers créatifs, (couture, travaux manuels, cuisine...), les jeux, et les goûters, qui avaient lieu tout au long de l'année, étaient organisées des sorties au théâtre, des visites de musées et de châteaux, comme celui de Grignan ou de Lourmarin, et également des excursions à la découverte de toutes sortes de lieux pleins d'intérêt. C'est ainsi que les membres du Foyer ont visité le Palais Idéal du Facteur Cheval, parcouru en bateau le

Canal du Midi, découvert la ville de Sète, ou encore assisté à la fête du citron à Menton

Cette sortie a été tellement appréciée qu'elle a été organisée deux fois !

Et puis il y avait les rendez-vous, incontournables, comme la fête de l'épeautre, à laquelle l'association contribuait en préparant jusqu'à 450 repas ! un grand loto annuel, un vide-grenier, annuel également. Mais il y avait aussi les rendez-vous à destination des enfants, l'Arbre de Noël, avec goûter, spectacles, et cadeaux, la chasse aux œufs à Pâques, ou encore le Carnaval, événements auxquels les enfants répondaient présents en grand nombre.

On n'en finirait plus de faire la liste de tout ce que le Foyer a proposé au cours de ces presque 15 années !... Sans parler du nombre d'adhérents qui a pu atteindre 160, au plus fort de l'activité. Quant à leur fourchette d'âge, elle allait de 60 à ... 94 ans.

Aussi, s'il est vrai qu'elle éprouve de la tristesse à devoir lâcher prise, Martine peut se consoler avec la fierté d'avoir été la cheville ouvrière de cette belle réussite.

Comment ne pas regretter que tout cela s'arrête ?

En fait la question est : ***qui pour reprendre le flambeau ?...***

Brigitte Reynaud

Vie associative

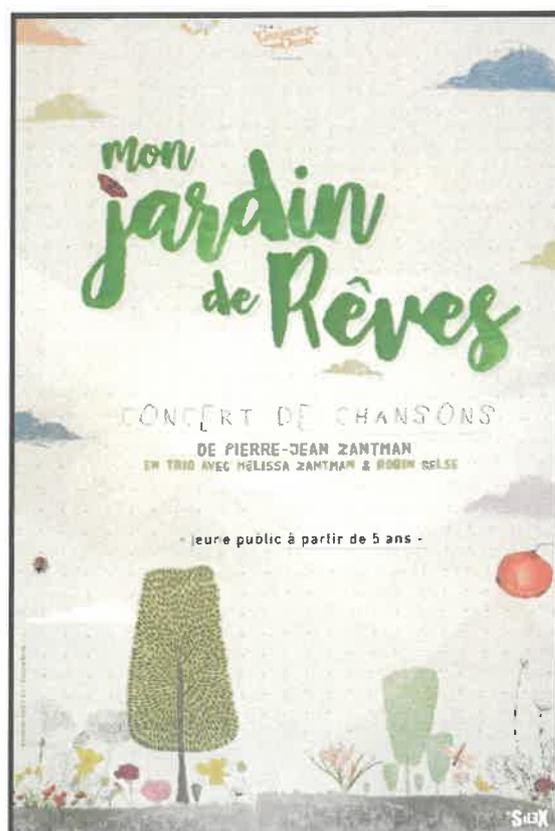
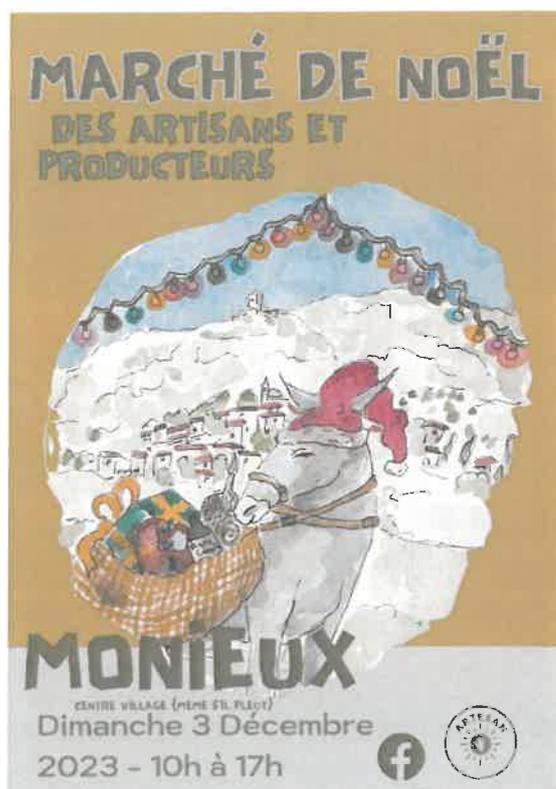
Association Artisan

« Artisan » est une association basée à Monieux depuis 2020, visant à promouvoir l'artisanat et l'art local avec pour but principal l'organisation d'un marché de Noël dans les rues de Monieux.

L'édition 2022, malgré une météo défavorable, s'est bien déroulée. Nous avons pu occuper des locaux municipaux et privés pour mettre les artisans à l'abri et ainsi permettre aux visiteurs de découvrir leur travail dans des conditions favorables. La conteuse, Martine Bataille, présente dans l'après-midi à la salle « Roger Dromel » a enchanté petits et grands avec son spectacle. Le public était au rendez-vous malgré les intempéries.

L'édition 2023 se déroulera le 3 décembre de 10h à 17h, avec plus d'animations encore tout au long de la journée : interventions musicales, ateliers, jeux en bois, spectacle et polyphonie.

Pauline Wowk



Association de Sauvegarde du Patrimoine de Monieux « Anesca »

La valorisation et la sauvegarde du patrimoine de notre belle commune sont les fondements de notre association.

Par votre soutien et grâce à vos adhésions et vos dons, les bénévoles de l'association réalisent des travaux de restaurations de qualité.

De nombreux chantiers ont été organisés cette année. Nous avons travaillé sur la restauration de la citerne située proche de l'Eglise Notre Dame de Consolation. Nous avons créé et posé une plaque émaillée, située sous le « soustet » de cette église aux Abeilles, présentant l'histoire de ce lieu et de l'Abbé Thouard.

Nous avons également réalisé un parcours historique au cœur du village, sous forme de 6 plaques émaillées.



*Pour toute information contacter Chrystel,
Présidente de l'association au
Tel : 04 90 64 03 09 ou bien par mail*

ot.monieux@wanadoo.fr ou  Anesca



Puis, nous avons repris la réhabilitation du lavoir communal. Nous espérons pouvoir terminer le lavoir pour 2024 et célébrer avec vous tous, sa restauration.



Merci à toutes les familles et à ceux qui ont contribué par leur générosité à la restauration de notre patrimoine commun.



Merci aux bénévoles. Merci à tous nos partenaires. Merci à la municipalité.

Chrystel Silvestre - Spieser

Trail de l'Espoir 2023

L'édition 2023 du Trail de l'espoir a eu lieu sur notre commune le 4 juin dernier.

Organisé par l'Association « Agir pour Vous » en faveur de l'institut Sainte Catherine d'Avignon.

De plus en plus d'associations et d'organismes s'y associent, le Département, la Municipalité de Monieux, les sapeurs-pompiers d'Apt et de Sault, la Ligue contre le cancer, Sourire à la Vie, et l'association Don du Sang à Sault.

Pour cette édition, la Légion Etrangère a rejoint l'épreuve.

Pour Michel Gendrau, Président de l'association organisatrice, cette belle édition solidaire et sportive fut une réussite.

Bravo à tous et aux 110 participants de ce beau rassemblement !

*Notez sur votre agenda que
l'édition 2024 aura lieu*

le dimanche 2 juin



Vie des Hameaux

Rétrospective de l'année 2023

Après plusieurs journées de travaux de nettoyage au hameau des Isnards et des Abeilles en mars, avril et mai, les habitants bénévoles ont créé un enclos de poubelles pour limiter les dégâts et les épanchements des poubelles dus au vent ou aux personnes malveillantes.



L'association Anesca est venue aussi en juin au Hameau des Isnards et des Abeilles restaurer le puits se trouvant devant l'église de Notre Dame de la consolation.

Début juillet un apéritif de rencontre pour tous les habitants a été organisé cette fois-ci chez Daniel Petitjean.



Le plus gros travail a été la mise en place par le comité des fêtes soutenu et représenté par des habitants des hameaux des Isnards et des Abeilles, de la Gabelle, des Gabriels et de Flaoussiers d'organiser la fête des hameaux du 10 août : Brocante, stand de crêpes, et buvette étaient à l'honneur et une balade ethnobotanique recueillant beaucoup de succès nous a fait connaître les plantes que l'on peut trouver sur les flancs du Ventoux. La chapelle était ouverte à l'occasion et Jean-Louis Pons un

habitant du hameau en a fait plusieurs commentaires pour le public intéressé et ils furent nombreux. !

Le soir une soixantaine de personnes s'étaient inscrits au repas champêtre se déroulant chez Marc et Noëlle Horard qui nous avaient prêté très gentiment leur terrain pour l'occasion. Le bourg comme les hameaux étaient tous représentés et cette journée s'est terminée dans une très bonne ambiance avec tirage des lots de la tombola organisée durant la journée.

Encore un grand merci à tous les bénévoles sans qui rien n'aurait pu être possible.



Prochain rendez-vous pour la messe de Noël qui se déroulera le samedi 6 janvier à 10H30. A l'issue de la messe il y aura bien sûr le verre de l'amitié et un moment de partage avec les habitants.

Si vous avez des envies, des besoins dans les hameaux ou des événements qui vont y avoir lieu, n'hésitez pas à contacter

Catherine Leclerc au 0681600328 ou en mairie 0490640309.

Catherine Leclerc



Gestion des déchets

Le compostage chez vous ou partagé :

A partir du 1^{er} janvier 2024, tous les français devront avoir un bac à compost ou déposer leurs biodéchets dans les bacs de compost mis à disposition par les communes dans l'espace public. C'est une disposition de la loi contre le gaspillage alimentaire de février 2020.

Si vous avez un jardin, vous pouvez installer un grand bac à compost. On trouve ce genre d'article en bois, aluminium ou en plastique dans les jardinerie ou au Sirtom d'Apt, sur réservation uniquement par courriel à badge.dechetteries@sirtom-apt.fr ou par tel au 04 90 04 80 21. Le Sirtom propose toute l'année un composteur de 600 l avec son bio seau pour 21 euros.

Pour la cuisine vous pouvez aussi avoir un bac à compost avec des lombrics ou encore des Bokashis qui font le travail de recyclage. Ils sont plus petits et ont un couvercle qui évite les odeurs désagréables.

En France les biodéchets représentent 30 % de nos ordures ménagères résiduelles, des déchets inutilement incinérés ou

stockés en déchetterie alors qu'ils pourraient être transformés en fertilisant ou biogaz. Si les odeurs vous inquiètent, sachez qu'un composteur ne sent absolument pas mauvais pourvu qu'on respecte les quelques règles du compostage.

Le compost est un excellent amendement pour le sol :

Il favorise la croissance des plantes, permet d'améliorer la qualité du sol. Tous les déchets végétaux de votre maison ou de votre jardin peuvent être ajoutés à votre tas de compost.

Nous retrouvons dans les déchets autorisés :

- Epluchures de fruits et légumes
- marc de café ainsi que filtre à papier
- coquilles d'œufs concassé
- sachet de thé, d'infusion et tisane
- fleurs fanées
- pain et déchets à base de pâtes-déchets verts de jardin (sauf pour les composteurs partagés)

Pour bien utiliser son compost, choisissez un endroit abrité du vent, pas trop ensoleillé et facilement accessible.

Placez au fond une couche de paille de feuilles ou de brindilles d'environ 15 à 20 cm.

Aérez régulièrement le tas afin d'éviter que les matières ne pourrissent entre elles et qu'elles aient le même niveau de décomposition. Si le tas devient trop sec, n'hésitez pas à arroser afin de maintenir le niveau d'humidité dont les matières ont besoin.

Sachez que la mairie de Monieux avec le concours de la communauté de commune Ventoux sud mettra à disposition courant 1^{er} semestre 2024, 3 bacs de compostage partagés. Ils seront installés avec accès facile et amélioré juste à côté des poubelles à l'entrée du village pour toutes les personnes ne pouvant composter chez eux. Une information sera donnée pour l'utilisation par l'association du Cercle des Poubelles disparues.

Catherine Leclerc



Budget

MAIRIE DE MONIEUX - MAIRIE DE MONIEUX Budget Principal - BP - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	493 584,70	410 262,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 83 322,70
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	493 584,70	493 584,70

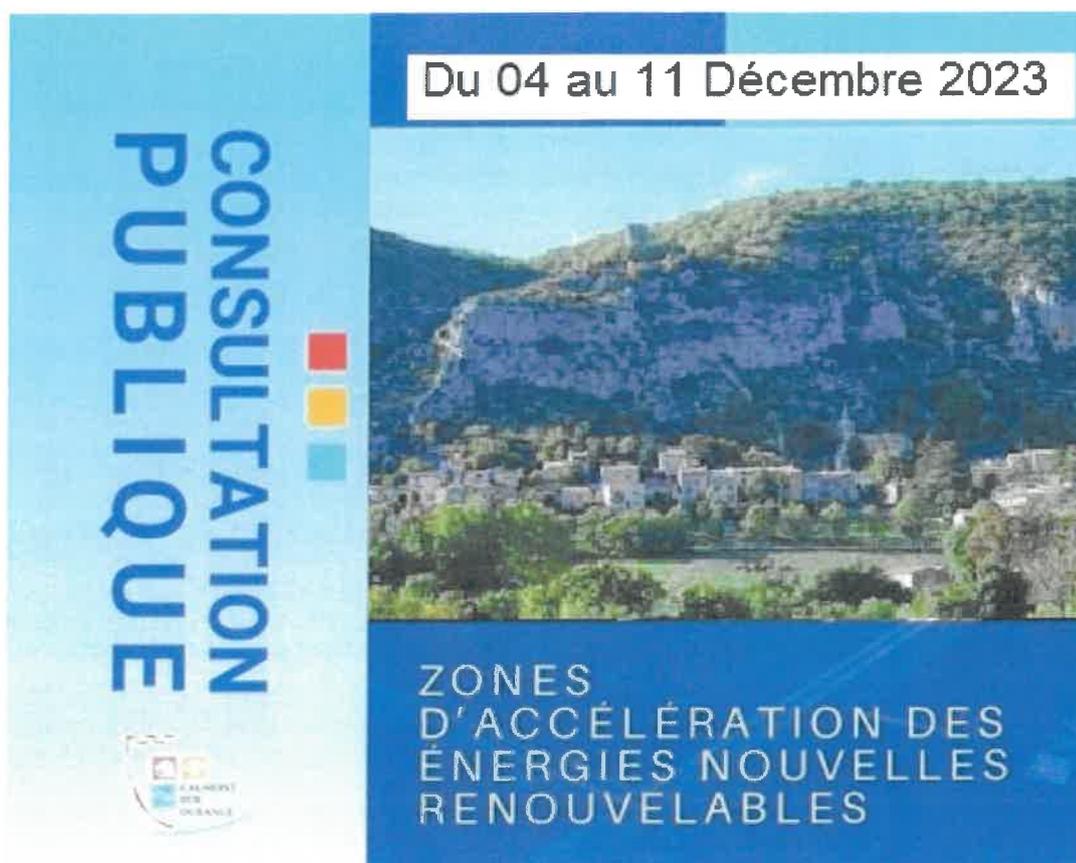
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	75 398,34	128 307,36
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	56 174,61	67 800,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 64 534,41	(si solde positif) 0,00
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	196 107,36	196 107,36

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	689 692,06	689 692,06

Comptes consultables sur :

<https://www.impots.gouv.fr/cli/zf1/communegfp/cli/zf1/accueil/flux.ex? flowId=accueilclloc-flow>

Consultation publique



Moniliens (es), nous avons besoin de votre avis !

Le public est invité à donner son avis sur la proposition de cartes d'accélération des énergies renouvelables. La loi du 12 mars 2023, dite loi d'accélération pour le développement des énergies renouvelables, **impose** aux communes d'établir une cartographie des zones d'accélération des Énergies Nouvelles Renouvelables (ENR).

**👉 CONCERTATION PUBLIQUE OUVERTE
DU LUNDI 11 DECEMBRE À 12H JUSQU'AU
LUNDI 18 DECEMBRE 12H.**

Les CARTES ainsi que les éléments de contexte sont accessibles sur le site Internet de la commune :

<https://www.monieux.fr/>

ET à la mairie où un registre est ouvert à cet effet pour inscrire vos remarques/observations.

Rappel d'ouverture de la Mairie :
Lundi 9h-12h/14h-17h30
Mardi 9h-12h/14h-17h30
Mercredi 9h-12h
Jeudi 9h-12h/14h-17h30
Vendredi 9h-12h

Commémorations

Comme chaque année les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre se sont déroulées au cimetière des Abeilles et au Monument aux morts place Jean Gabert, en présence des élus et de quelques habitants.



11 Novembre

Le dimanche 2 juillet a eu lieu la **Commémoration du 79^{ème} anniversaire des fusillés du plateau des Abeilles.**

Ces cérémonies sont essentielles pour maintenir notre cohésion et notre vigilance dans les temps troublés que nous vivons. Elles nous rappellent les sacrifices consentis par nos anciens pour défendre nos valeurs.



Informations diverses

Colis de Noël

Comme chaque année à cette période de l'année, la mairie accorde une attention particulière aux personnes âgées de 70ans et plus ainsi qu'aux enfants de moins de 11 ans.

Les enfants recevront une carte cadeau d'une valeur de 40€, les anciens un bon cadeau de 45euros

Nouvelle signalétique

De nouveaux panneaux de signalisation et d'information ont été installés.



Prévention

Sur le dossier prévention de la commune 2 barrières sécurisées devraient être installées de chaque côté du plan d'eau, ceci afin de permettre d'être aux normes niveau accès des secours.

Des dispositions ont été prises pour améliorer la qualité et le confort de travail de nos agents autant sur le secteur Administratif que sur le secteur technique. A savoir, salle de repos technique, sanitaires, matériel sur batterie, équipement de protection individuelle, signalétique, matériels pour éviter certains troubles dus à l'activité...

Des formations prévention-secours seront à prévoir.

Yann Le Rohellec

DECI Monieux

C'est encore avec des températures très élevées, et un manque d'eau récurrent que nous avons vécu cette saison d'été 2023.

Une forte baisse des feux de forêt, sur notre secteur, département et région, a été enregistrée pour cette saison 2023. Très peu de groupes préventifs ont été actionnés par le SDIS 84 durant l'été.

Sur demande de la préfecture notre commune et ses habitants ont l'obligation de se mettre à jour sur différents points.

La commune a donc établi un arrêté portant sur la défense extérieure contre l'incendie

Pour la commune de Monieux notre parc incendie, comme toutes les années est contrôlé et remis à neuf par la Société PBI (Pro borne Incendie), grâce à un budget alloué annuellement par le conseil municipal.

Sachez que la défense extérieure contre l'incendie de notre commune, est une préoccupation et un sujet important de travail régulier de toute notre équipe, élus et administratifs.

***Un logiciel nommé HYDRACLIC mis en place par le SDIS 84 et destiné à chaque commune du département, est tenu à jour par Véronique notre secrétaire et nos référents incendie, dès que des changements ou modifications sur notre parc incendie sont recensés ce logiciel est saisi par Véronique. Ensuite cela permet à tous les moyens de secours qui interviennent sur notre commune d'avoir une visibilité parfaite sur les moyens mis à dispositions, les débits statiques, pression de nos 17 Poteaux incendies, et autres moyens de défenses extérieures contre l'incendie que nous possédons sur la commune.**

D'ailleurs l'équipe référente incendie de notre commune, Mr Le Rohellec Yann, Mr Ughetto Gerard, Mme Dif Véronique vont se mettre au travail rapidement afin de faire recenser toutes les citernes ou réserves d'eau privées, château d'eau, plan d'eau...

Il faut savoir que ces citernes en dur ou sous forme de bâches vertes souples doivent-être recensées, accessibles et équipées de raccords adaptés afin que les moyens de secours puissent y accéder facilement et aspirer de l'eau en cas d'incendie.

Chaque propriétaire d'une de ces citernes ou réserve d'eau peut prendre contact avec la mairie, afin de mettre à jour le logiciel Hydraclic du SDIS 84, cela facilitera le travail de l'équipe.

A noter que chacune de celle-ci, qui sera utilisée par les secours sera remplie après utilisation.

***Une identification des risques de notre commune** est également mise à jour sur une base de données prévue dans le RDDECI (Règlement Départemental Défense Contre l'Incendie)

-Bâtiments (Risques d'éboulement)

-Espace naturels (DFCI – Feux de Forêt)

-PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles)

-PPRI (Plan de Prévention du Risques inondation)

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement.

Yann Le Rohellec

Comité communal des feux de forêt

Au cours de cette saison 2023, les pluies abondantes des mois de mai et juin, ont atténué la sécheresse estivale et les risques d'incendie. Les équipes de Monieux et Sault ont malgré tout patrouillé tout l'été pour surveiller les massifs forestiers du plateau. Les astreintes se sont déroulées par équipes de deux ou trois bénévoles CCFF avec le véhicule CCFF orange de la Commune de Sault. Les bénévoles ont porté une attention particulière aux sites les plus fréquentés durant l'été : lac de Monieux, Défends de Sault. Une vigie régulière au belvédère du col de l'homme mort au-dessus de Ferrassières permet d'avoir une vue d'ensemble du plateau et une observation plus efficace.

Je remercie les bénévoles du CCFF de Monieux qui ont effectué deux semaines de surveillance avec moi durant la période estivale en fin d'après-midi, à savoir : Marie GAUTIER, Michel FAURE, Lucien MOULIN, Laurent LECLERC.

Gérard Ughetto

Recensement de la population 2024

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres entre le 4 et 11 janvier 2024. Puis, Madame Véronique DIF, agent recenseur, Secrétaire de Mairie, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés. C'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 12 janvier 2024

Contactez les numéros suivants :

Mairie de Monieux 04.90.64.03.09

Madame Béatrice Marrié, Coordonnateur communal du recensement 06.09.14.19.40

Madame Véronique Dif, Agent recenseur 06.77.05.09.81

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**

Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les **besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter les numéros précédemment signalés.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous rencontrez des difficultés pour vous recenser, nous serons à votre disposition pour vous aider dans votre démarche.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Le Coordonnateur Communal

Béatrice Marrié

L'Agent Recenseur

Véronique Dif



Vœux des Conseillers Départementaux

*Madame Myriam Silem et
Monsieur Max Raspail*

Chères habitantes et chers habitants du canton de Pernes-les-Fontaines, chers amis.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse nouvelle année et vous adressons à toutes et tous nos vœux les plus chers sincères de bonheur, de santé et de réussite.

Nous restons engagés à vos côtés, mobilisés pour notre territoire, pour vos enfants, pour venir en aide aux plus fragiles, pour accompagner les communes, les collègues et finaliser les projets structurants pour notre beau canton de Pernes-les-Fontaines.

Comme en 2023, nous porterons une politique axée sur la solidarité, la proximité et l'accompagnement des citoyens, entreprises et communes.

Nous n'avons qu'une devise : agir pour toutes et tous.

Très Belle Année 2024 à vous.

Cérémonie des Vœux et galette des rois

Le Maire et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux à la population le vendredi 12 janvier 2024 à partir de 17h, salle « Roger Dromel ».

A l'issue de la cérémonie, nous vous invitons à partager la galette des rois, autour du verre de l'amitié

*Bonnes et
Heureuses fêtes de
fin d'année*

Etat Civil

Mariages

Le 07 Juillet 2023

Madame Alice Elkouby-Croisé

Et

Monsieur Marc Robert de Massy

Le 15 Juillet 2023

Madame Ludivine Sculfort

Et

Monsieur Christophe Comtat

Le 28 Juillet 2023

Madame Anne-Claire Vives

Et

Monsieur Antoine Demongeot

Le 02 Septembre 2023

Madame Sandrine Marty

Et

Monsieur Bruno Zandotti

***Tous nos vœux de bonheur aux
nouveaux mariés***

Parrainages Civils

Le 27 Mai 2023

Pacifique Bougnard

Fils de Rémy Bougnard et Océane Hiely

Arrière-petit-fils de Mme Therme Mireille

Le 27 Août 2023

Swan Nguyen

Fils de Thai Nguyen et Alycia Richard

Petit-fils de M. et Mme Richard

Décès

Monsieur Maurice Castor

Décédé le 04 Février 2023 à Monieux

Madame Myriam Louarn

Décédée le 19 Mai 2023 à Carpentras

Monsieur Roger Rodriguez

Décédé le 04 Juillet 2023 à Monieux

Madame Simone Pellissier

Décédée le 15 Septembre 2023 à Monieux

***Nous adressons nos sincères
condoléances aux Familles***

La Mairie

Maison des Services aux Publics

Au rez-de-chaussée :

**Accueil - Secrétariat Mairie
et Agence Postale**

Tel : 04.90.64.03.09

**Horaires Accueil - Secrétariat Mairie
et Agence Postale :**

**Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de
14h à 17h30, mercredi, 9h à 12h**

Agence Postale :

Du lundi au vendredi, 9h à 11h30

Au 1^{er} étage :

Musée de la Truffe du Ventoux

Au 2^{ème} étage :

Secrétariat Mairie - Bureau du Maire

Horaires et permanences :

**Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de
14h à 17h30**

Mercredi : de 9h à 12h

Vendredi : fermé au public

**Consultation du cadastre sur rendez-
vous**

Bureau d'Informations Touristiques

Intercommunal Ventoux Sud

Tel : 04.90.64.14.14

En saison du mois de Mai à Octobre

Nous contacter

Tel : 04.90.64.03.09

mairie-de-monieux@orange.fr

[Site internet : monieux.fr](http://www.monieux.fr)

Infos Pratiques

Liste non exhaustive

POMPIERS : 18

SAMU : 15

CENTRE ANTI-POISON : 04.91.75.25.25

GENDARMERIE : 17

MEDECINS :

Sault - Dr Irina Iascov 04.90.64.76.39

St-Christol - Dr Alexa 04.90.71.10.74

PHARMACIES :

Pharmacie du Pays de Sault

04.90.64.78.88

Pharmacie du Plateau St-Christol

04.90.75.05.32

Pharmacie de Montbrun les Bains

04.75.28.80.41

INFIRMIERS : Infirmières Sault

Andréis Marielle : 04.90.64.09.06

Valérie Castor : 04.88.84.12.85

S.S.I.A.D : 04.90.64.19.13

PSYCHOLOGUES :

Juliette Denos : 06.71.56.02.41

Thierry Paillot : 06.24.35.94.74

KINESITHERAPEUTE :

Nicolas Guibert : 06.50.70.61.11

FEMME VICTIME DE VIOLENCE : 3919

PRESAGE Infos Séniors : 04.32.52.91.32

VETERINAIRES :

Sault - 04.90.70.60.13

DECHETERIE Sault: Rte de Lagarde d'Apt

SIRTOM Apt : <http://www.sirtom-apt.fr>

MESSES : Paroisse du Pays de Sault

04.90.64.01.37



La Nesque en 2023